

1995 JUIN N° 1002 - 1005 + 80 PPL N° 3

SPÉCIAL « 1000^e NUMÉRO » EN KIOSQUE

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'IFA

ISSN 0026-9433

1er AU 7 JUIN 1995

N° 1002

10,00 F

SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

NON À UNE ÉCOLE À LA BOTTE DES PATRONS !

Il faut encore
250 000 F
pour un local ML
et un studio RL
(chèque à l'ordre de DMC,
à adresser à la librairie
du Monde Libertaire)

LES SYNDICATS (FSU, FEN, CGT...) appellent l'ensemble du personnel de l'Éducation nationale à manifester le mercredi 7 juin pour exiger du gouvernement une création massive d'emplois. Que cette manifestation soit une réussite ou un échec, nous pouvons déjà prédire que la lutte sera longue. Le nouveau gouvernement Juppé, sitôt nommé, a, en effet, clairement annoncé la couleur : les dépenses publiques seront réduites. A partir de là, on voit mal Bayrou accepter, dès la première manifestation, des embauches qui, inévitablement, se traduiraient par une hausse des dépenses budgétaires.

Pour faire reculer ce gouvernement, comme hier celui de Balladur, dans sa volonté affichée de nous infliger sans cesse de nouvelles restrictions, cette manifestation doit être certes d'ampleur mais aussi et surtout marquer le point de départ d'une longue et forte mobilisation. Ce gouvernement reculera, comme tout gouvernement, à la condition, évidemment, que nous soyons unis et que notre détermination perdure jusqu'au bout.

Par delà la manifestation de mercredi, nous devons tous avoir à l'esprit que cette revendication d'emplois est certes nécessaire mais non suffisante. La question fondamentale qui va, semble-t-il, nous être posée dès la rentrée de septembre, sous forme de référendum-plébiscite, est bien plus large. Elle déterminera à quoi serviront autant ces hypothétiques nouveaux-emplois que ceux déjà existants.

La question de la nature, de la fonction, et même de la raison d'être de l'école est aujourd'hui posée. Ces

dernières années, nous avons assisté à ce que certains appellent benoîtement une « ouverture de l'école aux réalités économiques », et ce que pour notre part nous appelons l'« inféodation pure et dure de l'école au patronat ». Progressivement, les établissements du secondaire ont noué des liens avec le patronat, des liens qui graduellement ont mis l'école à genoux. Le chantage à l'emploi a permis d'escamoter les fonctions sociales (développer l'autonomie et la sociabilité des enfants) de l'éducation. La chasse à la taxe professionnelle (versée par les entreprises à des établissements) a généralisé la concurrence entre ces mêmes établissements. La politique des « bassins de formation » a renforcé les déterminismes :

— elle signifie que les établissements professionnalisant (lycées technologiques et professionnels) ouvrent des formations à la demande non des usagers mais des patrons. Qui sait, dans le public, qu'aujourd'hui le patronat communique directement aux bassins de formation ses besoins en main-d'œuvre et que l'école obtempère servilement. Par la loi quinquennale, l'école s'est engagée à servir tout chaud au patronat une main-d'œuvre prête à l'emploi ;

— elle amplifie aussi le déterminisme géographique, auquel s'ajoute toujours le déterminisme de classe. L'adaptation aux spécificités locales, comme diraient les langues châtiées, produit bel et bien l'inégalité entre élèves. La présence à proximité de son domicile de telle ou telle option influe de plus en plus sur le cursus scolaire. Ceci veut dire, pour caricaturer à peine, que lorsqu'on habite un bassin de formation dominé par la métallurgie, on a comme seul choix la tuyauterie ou la chaudronnerie.

Pour couronner le tout, l'école est aujourd'hui de plus en plus considérée comme une entreprise sommée

d'avoir les taux de productivité (en diplômés) et le moins de déchet possible (éviter au maximum l'entrée dans la vie active, grâce aux filières biden). Les enseignants sont-ils



d'avoir les taux de productivité (en diplômés) et le moins de déchet possible (éviter au maximum l'entrée dans la vie active, grâce aux filières biden). Les enseignants sont-ils

Le référendum de rentrée : un renforcement de la tendance libéralo-éducative

devenus des machines délivrant sur commande un savoir digéré ? Les élèves sont-ils des pions que l'on peut mener de case en case ?

Dans le nouveau gouvernement, Bayrou cumule les titres de ministre de l'Éducation nationale et de l'Insertion professionnelle. Ceci nous permet de voir que la tendance n'est pas vraiment en train de s'inverser. Il semble bien que nous n'en avons pas

encore fini avec les notions d'employabilité et autre pédagogie du projet professionnel.

Le référendum, promis pour bientôt, signifie que l'on nous prépare un renforcement de cette tendance libéralo-éducative. Pour le plus grand plaisir du patronat, les travailleurs de l'Éducation nationale seront flexibilisés et leurs horaires globalisés comme dans le secteur privé. Tout comme les élèves qui, pour masquer la réalité du chômage, seront baladés encore plus longtemps de formation en cursus, de réorientation en approfondissement.

Est-ce vraiment ce que nous voulons comme éducation ? Pour notre part, comme travailleurs de l'Éducation et comme anarchistes, nous refusons cette éducation croupion du capitalisme comme nous refusons celle des curés et celle de l'État, avec ses illusions égalitaires. Nous défendrons une école qui

développera l'autonomie et la sociabilité des individus, une école qui favorisera la réflexion, l'esprit critique et la responsabilité des individus.

C'est l'État qui offre à l'œil le système éducatif au patronat, son commanditaire de toujours. C'est donc l'État et le patronat que nous combattons ici. Et c'est pour cela que nous préconisons une réappropriation de l'éducation par les principaux concernés : familles, élèves et personnel. Ensemble, nous pouvons rompre avec cette logique étatique et libérale. Ensemble, nous pouvons développer un véritable service public d'éducation.

Le 7 juin, nous serons dans la rue avec le personnel de l'Éducation nationale pour exiger des emplois mais aussi et surtout pour nous battre contre l'économisation de l'éducation. ♦

PAUL BOINO
et JÉRÔME JOUVENET
(groupe Kronstadt - Lyon)

T 2137 - 1002 - 10,00 F



FOP 2520

SÉCURITÉ SOCIALE

Quelles revendications ?

QUEL DÉFICIT ? — « La Sécurité sociale est en déficit » ; « Il faudra bien trouver des solutions » ; « Les nouvelles techniques médicales sont de plus en plus chères »... Voilà ce que l'on peut entendre à longueur d'année dans les grands médias, voilà ce que nous répète inlassablement les gouvernements ou les candidats au pouvoir ! Rares sont ceux qui osent dénoncer ce mensonge ! Mais les faits et les chiffres sont là : il n'y a pas de déficit de la Sécurité sociale, ou plutôt il n'y a pas de problème de financement de la Sécurité sociale !

Le déficit invoqué n'est qu'un moyen pour justifier la transformation du besoin de santé en un marché ouvert à l'appétit de profit de grands groupes financiers ! Il consiste avant tout en des factures impayées, les 56,4 milliards de « trou » de 1993 se décomposant comme suit : 35,9 milliards impayés par le patronat et 9,2 milliards impayés par l'Etat ! A cela s'ajoutent 19,1 milliards de prise en charge par le régime général des déficits des autres régimes vieillesse (militaires, exploitants agricoles, artisans et commerçants). Au total, 67,6 milliards de francs de charges indues, sans lesquelles le régime général aurait été excédentaire de plus de 10 milliards de francs !

Mais cela n'est encore rien à comparer ce que nous coûtent les trusts pharmaceutiques,

avec des médicaments vendus dix fois leur prix !

Et puis, vu l'ampleur des inégalités économiques dans la répartition des salaires, des revenus et des patrimoines, parler de déficit de la Sécu est définitivement inadmissible. Sachez, par exemple, que si l'on prend les 2 millions de ménages les plus riches, l'équivalent de leurs privilégiés se chiffre — ne serait-ce qu'en terme de revenus — à plus de 800 milliards par an ! (1) Que sont alors, en comparaison, les 60 milliards qui « manqueraient » à la Sécu ?

Ceci dit, la défense de la Sécu, de cet acquis, n'est pas une fin en soi. On ne peut se cantonner à défendre l'existant.

Contre la cogestion — La Sécu, cela signifie en premier lieu la garantie de pouvoir se faire rembourser les soins de santé, de percevoir une retraite, d'avoir des revenus supplémentaires familiaux.

La Sécu, ce doit être la protection sociale de tous et de toutes.

Mais si défendre cette protection sociale est une chose... défende la Sécu telle qu'elle est organisée aujourd'hui en est une autre.

La Sécu repose actuellement sur une « cogestion » : un partenariat entre les salariés (et leurs représentants « officiels »), le patronat et l'Etat.

Que peut-on encore attendre d'une telle cogestion, au moment

où patrons et gouvernants n'ont qu'une seule idée en tête : la capitalisation des systèmes de protection sociale ?

Le « dialogue social », le « consensus » (on devrait plutôt dire le *statu quo*), tel qu'il a existé et plus ou moins fonctionné, depuis plus de trente ans, est bien rompu !

Ça ne rime à rien d'espérer retrouver ce consensus, de croire qu'une cogestion *new look* puisse arranger les choses. Pour nous, la défense de la Sécu s'inscrit

«...la défense de la Sécu, de cet acquis, n'est pas une fin en soi. On ne peut se cantonner à défendre l'existant.»

dans une lutte sociale contre l'Etat et contre le patronat. Une mobilisation des salariés est nécessaire, déjà pour faire payer leurs dettes aux entreprises, mais surtout pour se réapproprier un régime collectif de protection sociale.

Pour un régime universel — Une revendication à développer est celle d'un « régime universel ». Cette idée a commencé à apparaître cette année dans certains milieux syndicaux et mutualistes. Reste à inscrire cette revendication dans une perspective politique révolutionnaire et non réformiste...

Un régime universel qu'est-ce que cela veut dire ? D'une part le versement des prestations est conditionné aujourd'hui à des durées de cotisation. C'est pourquoi des centaines de milliers de personnes se retrouvent sans aucune protection sociale, que des retraités survivent avec le minimum vieillesse. D'autre part, nous voyons bien que, dans tous les domaines, la tendance est à la multiplication des statuts sociaux. La vieille méthode « diviser pour mieux régner » est toujours la recette favorite des exploitateurs.

L'apparition du RMI, les divers statuts de précaires sur le marché du travail (Contrats emploi solidarité, apprentis, contrats de qualification...) illustre très bien cela.

Si nous devons nous opposer à ces tentatives de fractionnement, nous devons avancer et défendre nous-mêmes des revendications unitaires dans le sens le plus large du terme.

En clair, au lieu de défendre des statuts particuliers (en quelque domaine que ce soit), nous devons défendre des statuts communs et uniques !

C'est dans cette logique que s'intégrerait notre revendication d'un régime universel (RU) de protection sociale.

Le régime universel serait là pour garantir à tous et à toutes, quel que soit leur âge, le nombre d'années de travail, la nationalité, l'activité professionnelle... une protection sociale maximum. Il reposerait sur deux principes : la gratuité des soins et l'organisation autogestionnaire. Tendre à la gratuité dans le domaine de la santé n'a rien d'utopique ou d'irréaliste, tous les pseudo-arguments sur le gaspillage ne tiennent pas. Par exemple, dans le cadre d'un fonctionnement autogestionnaire, rien n'empêche les assurés de mandater des secrétaires chargés de contrôler la bonne gestion du régime. Alors qu'aujourd'hui l'organisation même de la Sécu, avec un nombre inimaginable de structures et de caisses, rend tout contrôle et comptabilité illusoire.

Nous ne voulons pas « aménager » cette société, nous voulons une révolution

sociale ! — S'organiser entre salariés, faire des mutuelles, ne nous avancerait guère si nous nous retrouvons à gérer ce qui ne serait, en fin de compte, qu'une part « collectivisée » de nos salaires...

La lutte contre le patronat, c'est d'abord lutter pour lui faire lâcher ce qu'il nous doit ! Le combat pour la mise en place d'un régime universel autogéré va de pair avec les manifestations, les grèves, pour arracher aux patrons des richesses qu'ils veulent garder pour leur seul profit. Ce n'est donc pas un « nouvel arrangement » avec le patronat dont nous parlons.

Un régime de Sécu égalitaire ne peut se penser qu'en rupture avec cette société de classes. On ne peut pas trouver une solution juste au problème de la Sécu sans le lier à tous les autres problèmes, sans trouver une solution globale à la question sociale.

Le refus d'une cogestion, dans laquelle les exploités se font toujours avoir, signifie la volonté de prendre en main et de socialiser (2) tous les moyens de production et de distribution.

Si nous voulons la justice sociale, c'est le capitalisme et le salariat qu'il faudra abolir ! ♦

RÉGIS (gr. Kronstadt - Lyon)

(1) Ce chiffre représente la différence entre le revenu réel de ces ménages et le revenu moyen. Chiffres établis d'après les données sociales de l'INSEE. Et il ne s'agit que d'un calcul sur les revenus déclarés au fisc !

(2) Pour les anarchistes, la socialisation n'est pas une collectivisation autoritaire et uniforme, c'est l'autogestion généralisée.

le monde **libertaire**

Rédaction-Administration
145, rue Amelot
75011 Paris.
Tél. : (1) 48.05.34.08.
FAX : (1) 49.29.98.59.

Bulletin d'abonnement

Tarif	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 35 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 95 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 290 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Pays
A partir du n° (inclus).

Abonnement de soutien
Chèque postal Chèque bancaire Autre
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication :
André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie,
24, rue Léon-Rogé,
76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145
1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — La Vigie
Diffusion SAEM
Transport Presse

A LA PETITE SEMAINE

Diplo mon cul dans la Chine pop !

Au fond de leur cachot, les dissidents chinois ratés ces jours derniers se souviennent sans doute avec émotion du voyage que fit à Pékin il y a quelque temps l'ex-premier ministre et ami de trente ans du nouveau président français. Venu y négocier de juteux contrats commerciaux, ce qu'en langage diplomatique on appela « normalisation des relations franco-chinoises », le recalé du premier tour ne vit alors aucun inconvénient à être reçu à deux pas de cette place Tien An Men énergiquement débarrassée d'une jeunesse turbulente, au demeurant sympathique mais visiblement peu soucieuse du bon équilibre des balances commerciales.

D'éternels mécontents, émus par ces marchandages sordides, furent priés ici de mettre un bémol à leurs protestations indignées et de laisser opérer le champion des sondages de l'époque qui, pour les droits de l'homme comme pour le reste, saurait se faire plus efficace dans la discrétion... C'est qu'en Chine comme ailleurs, en effet, les massacreurs se montrent facilement susceptibles, et le rappel de leurs sanglants méfaits doit obéir à mille précautions, mille chichis, mille bassesses.

Au fond des cachots où ne se négocient pas les ventes d'avions de combat, une poignée de pékins de Shanghai ou de Canton songent sans doute aujourd'hui avec amertume à l'efficacité de la « méthode Balladur » et à la grandeur éternelle de la partie des droits de l'homme... ♦

FLORÉAL

CHRONIQUE DE L'IMMIGRATION

Paris : bilan de la grève de la faim des parents étrangers d'enfants français

MARDI 11 AVRIL. A la Mission évangélique du 17 de la rue de l'Avre dans le 15^e arrondissement commence une grève de la faim des parents étrangers d'enfants français. Six courageux pères de famille de nationalités diverses réclament la régularisation de leur situation administrative (1). Ils font la grève au nom des 800 familles de parents français qui se sont regroupés dans le collectif « Plein droit ». Un comité de soutien s'organise, dirigé par la Coordination pour le droit des immigrés à vivre en famille, qui existe depuis un an et qui réunit dix-sept associations de défense des immigrés.

Quelques jours plus tard, les grévistes de la faim reçoivent la visite de Monseigneur Gaillot puis de Danielle Mitterrand.

Vendredi 21 avril. rassemblement d'une vingtaine de familles devant le ministère des Affaires sociales. (Au mois de novembre 1994, déjà, un sit in avait eu lieu devant ce même ministère, organisé par le collectif « Plein droit ». Trois cents personnes, hommes, femmes et enfants, avaient campé sur la place de Fontenoy, tout à côté de la tente des infirmières. A 5 heures du matin, ils avaient été chargés par la police, qui les avait embarqués.) Le professeur Schwartzberg est présent ainsi que les présidents des principales associations de défense des immigrés. Une délégation est reçue. Non par Simone Veil mais par un sous-fifre qui n'a aucun pouvoir de décision.

Dimanche 23 avril. Premier tour de l'élection présidentielle. Nous allons manifester avec des pancartes à la sortie du bureau de vote de M. Balladur. Un militant du Comité des sans-logis arrive même à lui parler et l'invite à venir voir les grévistes de la faim. Il répond qu'il est au courant mais que son emploi du temps est très minuté !...

Lundi 24 avril. L'association « Médecins du monde » a pris en charge le suivi médical de la grève. Chaque jour est rédigé un communiqué sur l'état de santé des grévistes. Deux motards arrivent rue de l'Avre. Ils apportent une lettre de M. Balladur pour le collectif « Plein droit ». Il réaffirme qu'aucune solution globale ne peut être envisagée et que seule l'étude des dossiers au cas par cas pour raisons humanitaires reste possible. Cela peut être interprété comme un clin d'œil aux grévistes.

Mardi 25 et mercredi 26 avril. On lance un appel aux personnalités. SOS-Racisme utilise à fond son expérience médiatique et « Droits devant » centralise les fax et les

appels téléphoniques. Un ultimatum est envoyé à M. Balladur pour lui demander une entrevue. Sinon, nous viendrons de toute manière, vendredi.

Vendredi 28 avril. Rassemblement devant Matignon. Il y a Schwartzberg, Gaillot, De Felice et Marina Vlady. Une délégation comprenant Fodé Sylla, le MRAP, la Ligue des Droits de l'Homme demande à être reçue, la CIMADE en tête. Après une demi-heure d'attente, on nous informe qu'il n'y a personne pour nous recevoir. Nous savions bien pourtant que M. Balladur était parti à la neige... La liste des personnalités qui soutiennent la grève de la faim est communiquée à la presse. Animés par la colère, les présidents des diverses associations se défont devant les caméras de la télévision. Le soir, nous guettons le petit écran mais il n'y aura aucune retransmission.

Lundi 1^{er} mai. Défilé traditionnel. Le collectif « Plein droit » a confectionné une énorme banderole où il est écrit : « 23^e jour de la grève de la faim ». Ils sont placés presque en tête du cortège. Marchant devant, Mgr Gaillot tient par la main deux petits enfants noirs.

Mardi 2 mai. On apprend qu'une jeune Marocaine a été noyée dans la Seine lors du défilé du Front national. Le soir, débat Chirac-Jospin à la télévision. Surprise ! Lionel Jospin parle de manière très appuyée de la grève de la faim. Chirac est embarrassé, sa réponse est confuse. Du coup, toute la France est mise au courant...

Mercredi 3 mai. Manifestation place du Carrousel pour protester contre la mort de Brahim Bouarram. Il y a bien 20 000 personnes. L'atmosphère est électrique. Je rencontre un petit juif désemparé. Il est à la fois content et angoissé. Il me dit que ça devait être pareil, à la fin des années trente...

Jeudi 4 mai. Une délégation de « Plein droit » et de la Coordination est reçue à la permanence de M. Jospin. Il réitère ses promesses, au cas où il serait élu, de régulariser globalement les parents d'enfants français.

Vendredi 5 mai. Le président de la Ligue des Droits de l'Homme, Fodé Sylla, le pasteur Jean Maury qui est président de la CIMADE et les deux représentants de « Plein droit », Ahmed et Ibrahim, sont reçus à l'Élysée par M. Mitterrand. L'entretien dure trente-cinq minutes. Le président de la République s'engage à faire tout ce

qui est en son pouvoir pour obtenir un règlement global de la situation des parents d'enfants français. Il affirme qu'il va donner le jour même des directives en ce sens à M. Balladur. A la sortie de l'entrevue, une interview des représentants de « Plein droit » est retransmis sur LCI. Un article paru dans le Monde, et signé Philippe Bernard, rend compte de l'engagement présidentiel. L'après-midi, la délégation se rend à la permanence électorale de Jacques Chirac. Son porte-parole promet également, quoique de manière plus floue, la régularisation générale des parents d'enfants français.

A la réunion qui a lieu le soir même à la rue de l'Avre, Ibrahim et Ahmed portent encore les beaux vestons qu'ils avaient revêtus pour aller voir le Président.

Dimanche 7 mai. Deuxième tour de la Présidentielle. Victoire de Chirac. Les images qui parviennent de la place de la Concorde sur l'écran de ma télévision m'apparaissent comme totalement obscènes.

Mardi 9 mai. Après un long week-end de travail intense pour reconstituer des dossiers qui n'étaient pas à jour, les associations se rendent dans diverses préfectures pour tester de manière concrète les véritables intentions de ceux qui nous gouvernent. Nous sommes accueillis de différentes manières. A la Cité, on prend mes cinquante-quatre dossiers avec le sourire, comme si on avait reçu des instructions. A Lille, ils se font jeter.

La coordination demande une entrevue avec M. Lesnard, le sous-préfet de Paris, celui qui est juste en dessous de Philippe Massoni. Il fait répondre qu'il veut bien recevoir les associations mais pas le collectif « Plein droit ». La coordination refuse, bien évidemment.

Mercredi 10 mai. M. Lesnard accepte enfin de recevoir « Plein droit » mais au moment où la délégation se présente, il lui ferme à nouveau sa porte car il vient de reconnaître, parmi les membres de la coordination, un avocat de la Ligue des Droits de l'Homme qui aurait attaqué la Préfecture et dont il garde, semble-t-il, un très mauvais souvenir.

Jeudi 11 mai. Trentième jour de grève de la faim. Une circulaire signée Pasqua et datée du 5 mai est adressée aux préfets. Il s'agit d'une régularisation au cas par cas. Les critères qui sont pris en compte sont à la fois restrictifs et imprécis. Finalement, le règlement de chaque dossier est laissé à la libre appréciation des préfets. C'est le pouvoir

discrétionnaire, comme d'habitude. La seule innovation semble être l'ouverture qui est faite aux Algériens qui étaient auparavant exclus des bienfaits de l'article 15.

« ... Je ne vois donc pas d'inconvénient à ce que, après un examen approfondi des cas concernés, vous soyez amené à procéder à l'admission exceptionnelle au séjour de parents d'enfants français qui ne peuvent faire l'objet d'une mesure de reconduite à la frontière et dont la situation personnelle et familiale serait délicate et justifierait une attention particulière.

Certains éléments objectifs peuvent être pris en compte, tels que la date de l'entrée en France des intéressés et celle de leur première demande de titre de séjour, la date d'acquisition ou de reconnaissance de la nationalité française du ou des enfants français, ainsi que le statut juridique du conjoint ou du concubin au regard du séjour. Tout autre élément peut aussi éclairer votre jugement.

S'agissant des Algériens, je vous rappelle que leur situation juridique au regard du séjour est régie par l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968 modifié, lequel ne prévoit aucune disposition particulière en faveur des parents d'enfants français. Ceci ne vous empêche toutefois pas, là encore, de faire usage de discernement dans l'examen des demandes d'admission au séjour à titre dérogatoire, notamment au regard des éléments décrits ci-dessus.

Il ne doit pas s'agir, et j'insiste sur ce point, de procéder à une quelconque opération de régularisa-

tion. Il s'agit bien au contraire pour vous d'exercer avec discernement la plénitude de vos attributions sur le fondement de l'ordonnance du 2 novembre 1945 ou de l'accord précité. Ces textes créent en effet à votre bénéfice un pouvoir d'appréciation et je vous invite à en user, afin que les situations individuelles dont il s'agit ne fassent pas l'objet de décisions ignorant les circonstances particulières, décisions qui seraient, au demeurant, inapplicables en fait. »

Vendredi 12 mai. La grève de la faim se termine. Espérons qu'ils ne garderont pas de séquelles. Les six grévistes ont obtenu leurs récépissés. Pour deux d'entre eux il s'agit d'une grâce toute spéciale car ils ne répondent pas du tout aux fameux critères.

La coordination décide de faire analyser les propositions sibyllines de la circulaire par des juristes. Il leur faudra renoncer car elle ne comporte pas d'éléments de droit sur lesquels ils pourraient s'appuyer. Il apparaît comme évident que les réponses apportées aux dossiers différeront selon les Préfectures. Impossible de déterminer à l'avance quel sera le pourcentage de régularisations, mais au cas où il serait insatisfaisant, une nouvelle grève de la faim pourrait bien se mettre en route... ♦

CLAUDE

(1) En effet, depuis les lois Pasqua, l'article 15 de l'ordonnance de 1945 qui donne la carte de résident de plein droit aux parents étrangers d'enfants français n'est plus appliqué quand il y a irrégularité de séjour au moment de la demande.



DOSSIER « PRISON »

Un vaste débat a été entrepris à travers l'émission « Ras-les-Murs ». Des prisonnières et des prisonniers des établissements pénitentiaires de la région parisienne font le point sur la situation carcérale actuelle, toujours aussi intolérable, et réfléchissent sur les moyens de lutter contre l'arbitraire.

Dans le cadre de ces convergences, nous avons reçu des propositions d'action de Fresnes et de la Santé. Ces textes ont été lus à plusieurs reprises dans le cadre de l'émission, afin d'informer les détenus de Fresnes, la Santé, Fleury-

Mérogis, Bois-d'Arcy, Poissy, Osny, Nanterre, Versailles, Melun, etc.

Ces textes lus à l'antenne de Radio Libertaire traduisent la volonté revendicatrice de certains prisonniers en région parisienne. Il nous semble important de les publier dans les colonnes du *Monde Libertaire*, pour leur assurer une diffusion nationale, condition indispensable pour une mobilisation plus large.

L'équipe de « Ras-les-Murs » (Radio Libertaire)

DÉTENUS JUSTEMENT EN COLERE (DJEC de Fresnes)

En 1995, on se réveille !

Le but du DJEC est de déstabiliser les prisons pour notre juste bénéfice. Quand les murs de la promenade « cages à lapins » de Fresnes tomberont, c'est le symbole de l'ordre carcéral qui se cassera. L'idée DJEC est de mettre en évidence les contradictions de l'administration pénitentiaire par des actions individuelles justement revendicatrices. Si il y a de la violence collective de notre part, elle ne fera que répondre à leur répression.

Le DJEC étant UN DETENU JUSTEMENT EN COLERE, chaque prisonnier est un DJEC en puissance.

Le DJEC ou mouton, il choisira. Il lui suffit de réfléchir activement aux points suivants : le règlement intérieur de chaque prison pénale est subordonné au Code de procédure pénale dans son aménagement.

L'article D 257 dit que : « tout détenu à sa demande peut consulter le règlement intérieur dans son intégralité ». Beaucoup seront surpris ! « Nul ne peut être puni qu'en vertu de la loi établie. » C'est un principe de la légalité de la loi pénale. Ainsi sur le règlement intérieur de Fresnes, rien ne stipule que vous devez marcher au milieu et la veste fermée. Vous allez donc au mitard pour ne pas

avoir obéi à cette injonction complètement illégale.

Et les exemples de ce type sont nombreux. Dans ce même règlement, les horaires de promenade ne sont même pas respectés par ceux-là qui les ont fait, car la mode étant aux portiques de détection systématique, ils raccourcissent de cette façon le temps de promenade d'au moins une demi-heure à chaque fois.

En mouton, nous n'avons pas réagi, quand ils ont mis les bières sans alcool. Pourtant, l'article D346 du Code de procédure pénale nous précise : « notre droit à cantiner des bières alcoolisées ». Tout détenu a le droit d'attaquer la direction de sa prison au tribunal administratif, à condition qu'il demande par écrit au directeur la copie de la circulaire relative aux bières sans alcool.

De même, l'article D 259 précise : « que tout détenu peut demander à être entendu par la Commission de Surveillance des prisons, en dehors de la présence du personnel, s'il invoque un motif suffisant. »

Et, l'article D260 indique « que tout détenu peut faire un recours au directeur régional quand il y a un rapport pour un motif complètement abusif. » De gueuler pour la bouffe pourrait

en être un ! A Fresnes on ne peut même pas l'améliorer par l'achat de pâtes, de riz ou produits similaires, c'est interdit. Alors que d'autres maisons d'arrêt parisiennes l'acceptent. Quant aux cantines, elles sont nulles, chères et ne se renouvellent pas. Nous sommes otages de leurs ventes.

Comme nous le sommes à propos de la télé-valium, 260 F par mois, plus chère qu'à l'extérieur. Il y a un temps pour réagir ! Pariant sur les « rêveurs de grâce » déçus, le DJEC mise sur début juin comme bonne période. A Fresnes, à partir du 5 juin, refusons de cantiner la télé au moins pendant une semaine. Les autres maison d'arrêt fixeront le jour en fonction de la date de cantine. Dans le même temps, qu'un maximum de recours soit fait individuellement auprès des Directions et consultez les règlements ! Simultanément, une grève de cantine serait la bienvenue.

Nous espérons une compréhension massive, et, surtout, que les petites peines d'aujourd'hui n'oublent pas qu'elles peuvent être les grosses peines de demain.

Soyez DJEC. ♦

(mai 1995)

RENDEZ-VOUS

CHAMBÉRY

La liaison FA de la vallée de Maurienne vous invite, le vendredi 2 juin, à 20 h 30, salle des Allobroges, quai des Allobroges, à la réunion-débat organisée par « Le Cri libertaire », dont le thème sera : « Population immigrée et répression étatique ».

LILLE

Le groupe Humeurs Noires vous invite à participer au forum-débat organisé dans le cadre de la campagne anti-électorale, au Centre culturel libertaire Benoit-Brouchoux (1-2, rue Denis-du-Péage (métro Fives), 59800 Lille), le samedi 10 juin, à 14 h 30.

LUNEL

Dans le hors-série n° 3 spécial n° 1000 du *Monde libertaire*, nous avons indiqué par erreur la boîte postale de l'association AVEC où joindre la FA sur Lunel. Cette dernière précise, que, contrairement à ce que nous avons écrit, on doit la joindre (pareillement que le groupe FA de Montpellier) à l'adresse suivante : Radio L'Eko, émission « Pourquoi tant de haine ? », BP 5555, 34070 Montpellier cedex 3.

LYON

Dans le cadre du « Café libertaire », les groupes FA de Lyon vous proposent, à la librairie La Plume Noire (19, rue Pierre-Blanc, 69001) : — le jeudi 8 juin, à 21 h, une réunion-débat sur le thème : « Les municipales et la démocratie locale » ; — le jeudi 22 juin (même lieu et même heure), une réunion-débat sur le thème : « Avortement, contraception et commandos anti-IVG ».

PRESLES (VAL-D'OISE)

Dans le cadre de la désormais traditionnelle fête de Lutte Ouvrière, qui se déroulera à Presles les 3, 4 et 5 juin (le week-end de Pentecôte), la Fédération anarchiste tiendra un stand (le n° 34). Par ailleurs, elle aura pour voisines la CNT et l'OCL.

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

La liaison FA de la vallée de Maurienne vous invite, le samedi 3 juin, à 15 h, salle Nicolas-Martin (sous le théâtre), à la réunion-débat organisée par le groupe libertaire de la Maurienne, dont le thème sera : « Population immigrée et répression étatique ».

COORDINATION DES PRISONNIERS (prison de la Santé)

Depuis 1974, des prisonniers se sont regroupés pour faire reconnaître leurs droits. Parce que ceux-ci existent et parce qu'il faut en finir avec l'arbitraire pénitentiaire.

Certains de ces droits ont été reconnus après plusieurs années d'agitation :

- les cantines ;
- libre accès à l'information ;
- parloirs libres ;
- sécurité sociale, etc.

Aujourd'hui, il reste encore des droits à conquérir après ces premiers acquis, des revendications déjà appliquées dans certains pays européens. Des prisonniers se sont associés pour obtenir :

- l'abolition des quartiers d'isolement.

Ces nouveaux QHS bâtis pour détruire les prisonniers trop remuants ou trop gênants. Des quartiers de la mort dénoncés par toutes les organisations humanitaires.

- abolition du prétoire et du mitard.

L'un simulacre de tribunal non reconnu et pour l'autre, punition d'un autre âge.

- contre l'alourdissement général des peines

Depuis 1981, elles n'ont cessé d'augmenter.

- contre l'abus de la détention préventive

Laissée à la seule discrétion du Juge d'Instruction. Même si elle ne représente plus 50% des peines comme il y a quelques années, elle est toujours trop importante.

- pour une application plus juste des libérations provisoires, des permissions et des remises de peine qui ont quasiment disparu.

Toutes ces mesures sont très importantes pour une "ré"insertion des détenus.

- application plus rigoureuse des conventions médicales signées entre chaque prison et son hôpital de tutelle. Pour des soins décents et le libre accès au médecin de votre choix.

Cette loi a été signée le 18 janvier 1994. Et, elle stipule, entre autres, que la santé en prison n'est plus sous la tutelle de l'Administration pénitentiaire, mais de celle du Ministère de la Santé et que tout prisonnier, dès son entrée en prison, est affilié à la Sécurité sociale pendant sa détention et durant un an après sa sortie. Cette mesure de couverture sociale touche à l'intérieur tous les détenus, mais les étrangers en situation irrégulière ne sont plus couverts dès leur sortie de prison.

- pour la libération des détenus atteints de maladies graves.

Il faut savoir qu'en prison, vous rencontrez des détenus en chaise roulante, des cardiaques, des diabétiques stabilisés ou non, et de plus en plus des séropositifs et des malades du sida.

- ouverture de la prison à des observateurs indépendants de l'administration pénitentiaire.

Comme l'Observatoire International des Prisons, dont le siège se trouve à Lyon. Et, qui a créé des comités de surveillance autour d'une vingtaine de prisons (Lyon, Osny, la Santé, Rouen, etc).

- SMIC pour les travailleurs.

C'est une exigence qui fait toujours partie des plates-formes de revendications et qui n'a toujours pas abouti.

- Généralisation du parloir intime pour en finir avec la politique de cache-sexe.

CES DROITS EXISTENT. A NOUS DE LES FAIRE VALOIR.

Contacts :

— émission *Ras-les-Murs*, le mercredi de 20 h 30 à 22 h 30. **Radio Libertaire** (89.4), 145 rue Amelot, 75011 Paris ;
— émission *Parloir Libre*, vendredi de 19 h à 20 h 30. **Fréquence Paris Pluriel** (106.3), 129, bd du Président-Wilson, 93210 La Plaine-Saint-Denis.

AU CARREFOUR DE LA BIOLOGIE ET DE LA PSYCHOLOGIE

Henri Laborit un chercheur libertaire

LA RENCONTRE de Henri Laborit et des anarchistes fut un choc. Gérard Caramaro (1), qui fit avec lui cinq émissions sur Radio Libertaire (2), parle d'un « coup de foudre réciproque », comme si celles-ci avaient révélé (au sens photographique) ce qui avait imprégné sa vie. Plus même, il découvrit dans *L'entraide* de Kropotkine (3), des idées qui vont à l'encontre du néodarwinisme qu'il récusait; idées qu'il avait exposées dans un livre majeur : *L'inhibition de l'action*. Il se disait même « plus anarchiste que les anarchistes », dans la mesure où la connaissance qu'il avait du fonctionnement humain (connaissance aussi des limites, des préjugés, des jugements de valeur qui tissent la vie psychique) le rendaient, d'une certaine façon, plus « libre ». Cette lucidité l'amenait, par exemple, à refuser la compétitivité et à préférer l'autogestion pour lutter contre les dominances inhérentes au jeu social.

Le style de l'homme qu'il fut, mais aussi sa façon de travailler, de chercher (et de découvrir), illustrent bien les idées qu'il développe dans *La nouvelle grille*, par exemple (4), et qui furent l'une de ses préoccupations majeures : permettre le déploiement de l'inventivité en s'opposant aux dogmes, en s'attaquant aux systèmes fermés, susciter la créativité de chacun (idée anarchiste de fond). En effet, chirurgien de la marine, plutôt que de se cantonner, de s'isoler, dans sa technique, il se préoccupe à la fois des accidents liés aux chocs opératoires et de la souffrance des hommes.

Il découvre l'effet remarquable de certaines molécules (la chlorpromazine). Il est ainsi à l'origine d'un bond en avant de la médecine (études sur le stress et l'inhibition, introduction de l'hibernation artificielle, fondements de l'agressologie, etc.) et d'une

révolution de la psychiatrie (introduction des neuroleptiques. On peut d'ailleurs regretter qu'il en soit resté à une notion restrictive du langage, ce qui lui a fait rejeter la psychanalyse, et que les « psy. » aient négligé ses travaux sur l'inhibition. Il y avait là une remarquable piste pour aborder les phénomènes psychosomatiques, et préciser la fonction du langage. Le récent Congrès international consacré au stress traumatique (CNIT, mai 95) a montré qu'on en est encore au même point...

Le film de Resnais, *Mon oncle d'Amérique*, reprenant ses idées, précise bien qu'il faut « désinhiber l'inhibition de l'acte » pour prévenir le stress et les réactions qui peuvent mettre la vie en péril. Certes, les rats ne sont pas des hommes en ceci qu'ils ne parlent pas et que la notion d'acte n'a pas chez eux le même sens...

Mais ses pairs ne lui pardonneront ni sa marginalité intensive, ni d'être sorti des circuits officiels de pensée (Un chirurgien opère, il ne fait pas de la biologie, ni de la psychiatrie; un biologiste ne réfléchit pas sur la société, le pouvoir, la liberté, l'autogestion). Ils ne se déplaceront pas exprès à Stockholm, dit-on, pour qu'on ne lui attribue pas le prix Nobel... L'interdit de penser est l'une des choses les mieux distribuées en ce monde. Mais, pourquoi y obéit-on si facilement ?

Enfin, plutôt que retracer les grandes étapes de sa vie, je voudrais souligner deux points majeurs de sa pensée, qui questionnent l'anarchisme.

Toute idée, dit-il, qui ne serait pas universelle, valable pour l'ensemble de l'humanité, est une idée nulle, qui ne saurait faire progresser. Elle ne peut que générer des hiérarchies, des dominances, des guerres. On ne saurait mieux dire par les temps qui courent.

Et puis, cette autre idée, qu'il faudrait discuter (il l'aborde dans *L'Eloge de la fuite*, l'un de ses livres préférés), selon laquelle il ne sert à rien de trop vouloir se battre contre le pouvoir et ses rouages, contre la société pervertie par l'argent, contre les gens finalement comme tout le monde... Mieux vaut, peut-être en faisant semblant de s'intégrer, privilégier la création, l'invention, qui ne peuvent surgir que dans les bords, les marges, en faisant un pas de côté par rapport au lien social, quel qu'il soit.

Ce dernier point, encore une fois, mériterait d'être discuté; une société anarchique ne devrait-elle pas être sans cesse dans la précarité, au bord d'une vacillation féconde dès lors susceptible de pousser tout un chacun à inventer la vie, dans quelque domaine que ce soit (5) ? La créativité, au contraire du fonctionnement, implique un sujet (opposé au fonctionnaire), un désir singulier. Et celui-ci est, je pense, profondément révolutionnaire, profondément anarchiste. Il inclut nécessairement l'autre dans sa différence. Un monde unifié est un monde mort.

Henri Laborit était un joyeux vivant, un rêveur lucide, suffisamment



détaché pour rire de lui-même, tout en aimant qu'on l'aime... Mais il n'arrivait pas à comprendre que le monde soit un « immense charnier » fondé sur une chaîne de prédatations et de destructions où l'on vit de la mort des autres (du virus à l'homme). Au fond, rien de moins « naturel » que la liberté, la justice, qui ne sont jamais définitives, mais toujours à construire, dans quelque société que l'on soit. En ce sens l'anarchie n'est-elle pas une création « humaine » par excellence, dans la mesure où elle en appelle toujours à une éthique du sujet (6) ?

Passionné par son travail, infatigable, il aimait passer des jours et des

nuits sur son bateau, entre le ciel et l'abîme, dans cette marge d'éveil créatif, poète de sa vie...

Né en novembre 1914 à Hanoï, chirurgien de la marine, puis chercheur rattaché à l'hôpital Bouccault de Paris (rappelons que son laboratoire fonctionnait grâce aux brevets sur les molécules découvertes par son équipe). Parmi ses découvertes : la Chlorpromazine (Largactyl), chef de file des neuroleptiques; la Minaprine (Cantor), antidépresseur; le GammaOH, anesthésiant aux usages divers... ♦

PHILIPPE GARNIER

Associations

VALLÉE D'ASPE : MOBILISATION CONTRE LE TUNNEL DU SOMPORT LES 3, 4 ET 5 JUIN

La Coordination autonome des comités Somport vous invite au rassemblement qui se déroulera les 3, 4 et 5 juin en vallée d'Aspe. Rendez-vous à Bedous.

Un transport collectif est organisé depuis Paris. Pour tout renseignement, contactez le Comité Somport Ile-de-France, 46, avenue de Dourdan, 91530 Saint-Chéron. Tél. : 47.37.77.79 ou 46.32.06.32.

LILLE : MARCHÉ « AC ! »

La marche régionale contre le chômage, organisée d'Arras à Lille, arrivera à Lille le samedi 3 juin. Une manifestation est prévue ce jour-là de la Porte des Postes (départ à 14 h) jusqu'à la Grand'Place. La CNT-AIT sera présente.

LILLE : ENSEIGNEMENT

Un rassemblement intersyndical devant le Rectorat (20, rue Saint-Jacques) aura lieu le mercredi 7 juin, à 16 h. Le Syndicat pour une éducation libertaire (SEL-CNT) sera présent.

LEVALLOIS-PERRET : VIDÉO-SURVEILLANCE

Un rassemblement de protestation contre l'instauration de la vidéo-surveillance aura lieu, à l'initiative du Collectif « Souriez, vous êtes filmés », le samedi 10 juin, à 14 h 30, à la station de métro Louise-Michel de Vallois-Perret.

Collectif « Souriez, vous êtes filmés », BP 41, 92114 Clichy cedex.

AIX-EN-PROVENCE : LIBRE PENSÉE

Le groupe Francisco-Ferrer de la Libre Pensée organise une conférence-débat sur le thème suivant : « Humanisme, rationalisme et laïcité » (orateur : Henri Caillavet), le samedi 10 juin, à 15 h, salle

Voltaire, rue des Muletiers (côté parking des Cardeurs, hôtel-de-ville d'Aix).

Groupe Francisco-Ferrer c/o Libre Pensée, Aix Associations, immeuble Le Ligourès, quartier d'Encagnane, 13090 Aix-en-Provence.

PARIS : FÉDÉRATION SSE-CNT

Le bulletin n° 7 (mai-juin 1995) de la fédération SSE-CNT est sorti. Comme toujours, il y a des infos sur les secteurs social, santé et éducation. Au sommaire : l'école Bonaventure, le point sur le CHRS, le refus d'inspection, un IUFM en colère... On peut se le procurer (gratuitement) en écrivant à : Fédération SSE-CNT, 33, rue des Vignoles, 75020 Paris.

LE HAVRE : « LE LIBERTAIRE » ET LE DÉSARMEMENT UNILATÉRAL

Le mensuel *le Libertaire*, dans le cadre de la campagne pour le désarmement unilatéral menée conjointement avec l'Union pacifiste et la Libre Pensée, a édité une carte postale, une lettre type, un argumentaire et une plaquette explicative. Ce matériel est disponible contre une enveloppe timbrée à 3,50 F. Les cartes postales sont disponibles sur la base de 6 F les dix exemplaires.

Pour toute commande s'adresser à : *Le Libertaire*, 25, rue Dumé-d'Aplemont, 76600 Le Havre.

LILLE : AFFICHE GRATUITE DU CCL BENOÎT-BROUTCHOUX

« Syndicats, associations, coopératives, comités de quartier... gérons la ville nous-mêmes ! Agir au lieu d'élire ! » Cette affiche (rouge et noire) est disponible gratuitement, sur simple demande, auprès du Centre culturel libertaire Benoît-Brouchoux, 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille. Tél./fax : 20.47.62.65. Précisons que cette offre est limitée à la région Nord/Pas-de-Calais.

Notes

(1) C'est à partir de l'entretien que nous avons eu que j'ai rédigé ce texte trop petit, eu égard à l'importance de la richesse de H. Laborit. Qu'il en soit ici remercié.

(2) Les cassettes, passionnantes, sont en vente à la librairie du Monde Libertaire.

(3) Ce livre lui fut offert, en même temps qu'un ouvrage de Maurice Joyeux, par la librairie du Monde Libertaire.

(4) Cette réflexion mérite d'être discutée : une conception de l'anarchie qui la résumerait à la liberté, ou à la lucidité, serait pour le moins sommaire ! Il s'agit sans doute d'une boutade, mais elle prête le flanc aux critiques de J. Habermas sur Condorcet : « ...poser comme allant de soi que les sciences déterminent également le perfectionnement moral de l'homme — croire à la possibilité de dissiper comme des illusions les formes de pensée non constituées en sciences, notamment les idées métaphysiques, politiques ou religieuses — enfin croire à l'efficacité sociale, pratique et empirique du savoir. » (*Ecrire la Science*, Y. Jeanneret, PUF, p. 49).

Ce thème est au cœur du travail de notre commission « Science et anarchie ».

(5) Qu'on ne se méprenne pas ! Il ne s'agit pas, bien sûr, de la précarité des personnes, mais de se donner les moyens d'empêcher le fonctionnement de prendre le pas sur le désir singulier. Le récent article de Muriel (Nantes) dans *le Monde Libertaire* posait bien la question par rapport à la sexualité. La « liberté sexuelle » peut paradoxalement devenir un « fonctionnement » qui opère sans aucune subjectivation.

(6) C'est le contraire d'une morale, au sens courant : cela rejoint plutôt la « morale des morales » des anciens ansars, ou encore un interdit, lié au fait que l'homme parle, de toute jouissance qui détruit le sujet. Par exemple, l'inceste.

N.B. : distinctions : prix Lasker en 1957 ; prix littéraire du Medec 95. Parmi ses ouvrages : *L'homme et la ville* (1971), *La Nouvelle Grille*, *Eloge de la fuite* (1974), *L'inhibition de l'action* (1979), *La Colombe assassinée* (1983), *Dieu ne joue pas aux dés* (1987), *La Vie antérieure* (1989), *L'Esprit du grenier* (1992). La plupart sont en vente à la librairie du Monde Libertaire.

« Légendes d'automne »

Et si les ennemis de mes ennemis n'étaient pas forcément mes amis !

DANS LE N° 997 du *Monde libertaire*, à suivre la critique de *Légendes d'automne* le film d'Edward Zurick, le lecteur non averti peut avoir l'impression qu'il s'agit d'un film libertaire. Or, *Légendes d'automne* est l'adaptation cinématographique d'une nouvelle de Jim Harrison (1), et pour qui connaît cet écrivain, la surprise est grande ! Même si Jim Harrison est considéré, à juste titre, comme un des plus grands auteurs de sa génération et si *Légendes d'automne* est sûrement une des plus belles nouvelles de la littérature américaine, Jim Harrison peut difficilement être présenté comme un auteur progressiste. Bien au contraire, il participe entièrement à ce renouveau de la littérature de l'Ouest américain qui redonne vie aujourd'hui aux mythes de la frontière, mythes constitutifs de la nation américaine. Le film est-il donc à ce point infidèle à la nouvelle ou Christiane Passevant, auteur de la critique, s'est-elle laissée abuser ?

Disons le tout net, bien que passablement poussif (n'est pas John Ford qui veut !) le film développe une conception de la frontière conforme à celle de Jim Harrison et au western du rêve américain en général. Petit rappel mythologique : la frontière marque le partage entre la civilisation et la sauvagerie qui se caractérise par l'absence de la loi. Pour les partisans de la colonisation, ce manque justifie pleinement la conquête qui permet l'instauration de l'ordre américain ; la *pax americana* met fin à la guerre perpétuelle que se livrent les sauvages ; depuis Thomas Hobbes, l'antienne est reprise en cœur par l'idéologie dominante bien au-delà des Etats-Unis : « *L'homme est un loup pour l'homme* ». En revanche, pour les tenants du rêve américain, l'existence de la frontière permet à l'Américain blanc d'approcher le sauvage et de nouer de belles amitiés avec l'Indien qui devient en disparaissant, *The vanishing american*, ce modèle de l'Américain libre qui ne connaît pas la loi. Ce rêve là est séduisant et a conquis le monde grâce à ses milliers de représentations culturelles sur tous les supports possibles : peinture, photographie, littérature et bien sûr

cinéma. Malheureusement, il n'en constitue pas pour autant un rêve libertaire...

Il ne suffit pas de rejeter l'Etat, ni même de le « *baiser* » comme le proclament les protagonistes du film pour constituer une pratique anarchiste. Toute

« ...la frontière marque le partage entre la civilisation et la sauvagerie qui se caractérise par l'absence de la loi. »

l'histoire de l'illégalisme est là pour s'inscrire en faux contre une telle croyance. Plus près de nous, les chasseurs du Médoc qui tous les 1^{ers} mai font des cartons sur des tourterelles en période de reproduction au mépris de toutes les lois (2) développent un discours nauséabond qui pue le poujadisme. De même, plus prosaïquement, le simple fait de rouler en excès de vitesse et de conduire en état d'ébriété ne font pas du conducteur un anarchiste ! Aux Etats-Unis, les brigades du Michigan qui viennent de s'illustrer dans l'Oklahoma appartiennent à l'extrême droite américaine qui se bat avec acharnement depuis toujours contre toute limitation des ventes d'arme aux particuliers. En ce sens, les partisans des armes à feu se mobilisent sciemment au nom de ce qu'ils proclament être leur liberté fondamentale pour battre en brèche le monopole de l'exercice de la violence légitime que constitue l'Etat ; ils prétendent se réserver le droit à l'usage individuel de la violence pour défendre leur vie et leurs biens afin de ne pas avoir à faire appel à l'appareil étatique dont ils dénoncent les lenteurs et l'incurie.

Ce combat n'en fait pas pour autant des libertaires ; car, il se fonde sur une conception de la liberté de l'homme radicalement antagoniste avec celle défendue par le mouvement anarchiste. Il s'agit de la vision d'un homme qui ne conçoit les autres que comme une limite à l'exercice de sa propre liberté et dans laquelle les relations humaines sont nécessairement conflictuelles. La formule, « *la liberté des uns s'arrête là où celle des autres*



La commission du Traité de Fort Laramie en 1868. Les Voix de Wounded Knee, co-édition CISA-Le Vent du Ch'min, 1973.

commence », résume parfaitement cette conception de la liberté d'un être atomisé appartenant à une société constituée d'un agrégat d'individus égaux en droit. Dans ce système de pensée, les conflits qui se font jour inéluctablement, nécessitent et justifient l'appel à l'Etat et à sa loi pour éviter que la loi de la jungle s'instaure et que le rapport de force joue trop en faveur des plus aguerris. C'est précisément ce que regrettent les plus irréductibles qui voient dans ces barrières légales un frein contre nature au développement des plus aptes, une mutilation des surhommes au nom de la masse. Aux Etats-Unis, les ultra-libéraux se font appeler *libertariens* !

Pour autant, violence et force ne sont pas les seuls fondements humains ni même des rapports entre animaux comme le soutenait déjà opportunément et magistralement Pierre Kropotkine contre les zélés du darwinisme social. *L'entraide* (3) et la solidarité existent et occupent le centre de la conception anarchiste de la liberté et de l'homme, conception parfaitement résumée par Michel Bakounine lorsqu'il soutient que « *la liberté de l'autre étend la [sienne] à l'infini...* ».

Dans *Légendes d'automne*, le récit se déroule au moment où la conquête s'achève et où, par conséquent, la frontière disparaît. Dans ces années charnières qui sont choisies habituellement pour les récits de la mort de l'Ouest (4), les hommes de la frontière assistent impuissants à

« Dans le film comme dans la mythologie des hors-la-loi, l'opposition à l'Etat est individuelle et frontale. »

la disparition de leur monde : chevaux et automobiles cohabitent encore, mais pour peu de temps. Le totem de Tristan, le fils rebelle proche du sauvage, est l'ours, l'animal le plus dangereux et aussi le plus solitaire du continent américain. Les personnes qui appartiennent à son clan ôtées, les autres sont des ennemis en puissance et traités comme tels : le recours à la violence est récurrent et les morts jalonnent l'histoire de la famille au sens large. Certes, la guerre est dénoncée comme

absurde et non comme le produit des antagonismes entre « *les intérêts des grandes puissances capitalistes* » comme le soutient Christiane Passevant dans son texte : le père ne comprend pas ses fils qui vont se battre pour des Anglais qu'ils ne connaissent même pas. Cependant, William Ludlow, ancien colonel et éleveur sur un ranch de 8 000 hectares (5) n'hésitera pas à tuer pour protéger son fils. A cette occasion, Alfred, le fils aîné, qui appartient au monde de l'Est (6), transgressera son propre code de vie pour porter secours aux siens et retrouvera ainsi l'affection de son père. Toute cette violence étant entièrement justifiée par le récit.

Dans le film comme dans la mythologie des hors-la-loi, l'opposition à l'Etat est individuelle et frontale. Face à l'Etat qui avance sans cesse et qui réduit d'autant les espaces de la liberté naturelle, la lutte solitaire, qui est propre au héros de la mort de l'Ouest, ne peut conduire qu'à sa propre destruction. Le héros westernien n'est pas dialecticien et lorsque la conscience malheureuse (7) devient insupportable la mort apparaît alors comme une délivrance. Le film développe

» » »

ARCHIVES

La raison d'Etat à l'œuvre dans la constitution de la mémoire du pays

une culture de mort dans laquelle elle est le signe de l'exception : « baiser » l'Etat quoi qu'il en coûte ! Quitter la scène avec panache en choisissant un beau jour pour mourir (8) ! Tristan n'est pas un boutiquier ou un esclave du salariat qui doit affronter le souci trivial des fins de mois et les ennuis de santé, c'est un être hors du commun, un homme libre maître de son destin qui combat l'ours au couteau et règle lui-même ses conflits. Après la mort de son jeune frère, il part en guerre tout seul contre les Allemands et rapporte leurs scalpils comme autant de trophées (9). A son retour à la vie civile, il vit de la contrebande de l'alcool après avoir sans doute trafiqué l'ivoire ou l'opium (contrairement au livre, ce n'est pas clairement dit dans le film, mais des images le suggèrent) ; sa liberté a donc pour prix concrètement la mort des autres. Plus, c'est à cause de ses petits trafics que sa femme sera tuée ; mais, il châtierait lui-même les coupables et de quelle façon !

Au fond, ces morts qui marquent sa route font de Tristan un *misfit*, un inadapté, qui appartient à la grande famille des héros de la mort de l'Ouest. Mais *Légendes d'automne* est, de surcroît, bien en retrait par rapport au film de John Huston.

Dans *The Misfits*, les héros malheureux vivent libres certes mais d'une manière dérisoire et pitoyable en traquant les *mustangs*, les derniers chevaux sauvages, pour le compte de fabricants de pâtés pour chiens (10) Face à eux, Roselyn (Marylin Monroe) incarne la vie qui lui fait mesurer toute la vacuité de ses compagnons. Elle s'oppose violemment en dénonçant explicitement la culture de mort des hommes de l'Ouest et obtient finalement qu'ils renoncent à leurs rêves infantiles et libèrent les chevaux capturés après leur avoir crié son écœurément : « *Je vous déteste, assassins. Vous n'êtes que des cadavres ambulants, vous ignorez tout de la vie* ». Dans *Légendes d'automne*, Susannah, la femme de Tristan puis d'Alfred, est au contraire profondément affectée par la folie des hommes et finit par se suicider. Quant à Isabel Deux, la femme indienne de Tristan, elle meurt sous les balles des policiers. Il n'y a donc pas de futur dans l'Ouest. Cette mise en images du discours nostalgique de la liberté perdue dans un Eden (11) à jamais disparu a de quoi captiver en ce qu'elle propose aux spectateurs-citadins, un monde opposé terme à terme à celui dans lequel ils vivent. Ce discours réactionnaire n'est en rien porteur d'avenir ! ♦

MATO-TOPE

Notes

- (1) La plupart de ses ouvrages, dont *Légendes d'automne*, sont disponibles dans la collection 10/18.
- (2) Ces gens d'armes, si fiers de leurs fusils, ne transgressent pas simplement les lois de Bruxelles ou de Paris, mais également celles de la vie et s'attirent de ce fait l'hostilité des chasseurs plus respectueux de la nature (il paraît que cela existe !).
- (3) Cf. Bien sûr *L'Entraide* (Hachette, Paris, 1906) dans lequel Pierre Kropotkine démontre que l'entraide doit être « *considéré comme une loi de la nature et comme un facteur de l'évolution* », qui se révèle plus efficace que la compétition pour le développement des espaces.
- (4) Cf. entre beaucoup d'autres films : *The Wild Bunch*, *Butch Cassidy and the Sundance Kid*, *Willie Boy*...
- (5) Colonel, éleveur, ce sont là des choix lourds de sens pour qui connaît la mythologie de l'Ouest. Bien souvent sudiste, le colonel, grade par excellence de l'officier aux Etats-Unis, incarne traditionnellement l'armée et le militarisme. Quant à l'éleveur volontiers transhumant et nomade (« *Il n'aimait pas les barbelés* », note Jim Harrison en parlant de lui, p. 235), il s'oppose symboliquement aux fermiers sédentaires et joue, de ce fait, un rôle central dans la mythologie de la frontière dans les oppositions fondamentales entre l'Est civilisateur et l'Ouest sauvage.
- (6) Il monte mal à cheval. Il respecte la loi et fait une carrière politique.
- (7) La conscience malheureuse est construite par le sentiment qu'après avoir à nouveau découvert le paradis perdu dont il a été chassé suite au péché originel, le Blanc est responsable directement de la destruction de l'Eden. C'est la présence du lieutenant Durban (*Danse avec les loups*) parmi eux qui sert de prétexte à l'extermination des Sioux.
- (8) Tristan n'est sûrement pas un révolutionnaire : « *La mort n'illumine pas les yeux des partisans* ». En littérature, Tristan relèverait plutôt d'un mouvement comme celui des hussards. *Un beau jour pour mourir*, c'est aussi le titre d'un des romans de Jim Harrison (disponible en 10/18, n° 1988).
- (9) Avoir choisi pour incarner cet indien-blanc à moitié sauvage, le mignon Brad Pitt peut sembler une erreur de casting manifeste. Mais les résultats du box-office aux Etats-Unis montrent que ce choix est une réussite de marketing !
- (10) Même s'il aime ses personnages, comme tous les grands conteurs, John Huston ne se laisse jamais aller à la complaisance envers ses héros, qui sont le plus souvent vieillissants. Alors que Edward Zwick, fidèle à Harrison, magnifie Tristan dans *Légendes d'automne*. Cf. une des plus belles séquences du film : le retour du fils prodigue lorsque Tristan, revenant au ranch, apparaît soudain sur la crête au milieu d'un troupeau de chevaux. Le succès du film est à ce prix, tout comme l'échec de bien des films de Huston était la sanction de son refus de respecter les canons de l'héroïsation.
- (11) Les images somptueuses du Montana contredisent les propos tenus par les protagonistes du film sur la rudesse de la vie dans les Rocheuses.

Sonia Combe, historienne, a rédigé un livre étourdissant. Elle y conte par le menu la rétention des archives dans la France contemporaine, c'est-à-dire la castration de la mémoire. Elle décrit ce pouvoir que détiennent les archivistes, fidèles serviteurs de l'Etat, d'interdire l'accès à des documents « sensibles » pour l'histoire officielle.

La démonstration repose sur des exemples très concrets d'archives dissimulées : le « dossier secret » de l'affaire Dreyfus ; le fichage fin XIX^e et jusqu'à la guerre de 14-18 des antimilitaristes ; l'exécution des mutins et des déserteurs par l'armée durant cette Première Guerre mondiale ; le rôle de la police de Vichy et de l'administration dans la collaboration ; les camps d'internement du sud-ouest ; le fichier juif établi sous l'Occupation et récemment « retrouvé ».

Très en retrait en la matière sur la plupart des Etats européens et les Etats-Unis, la France pratique le secret et la dissimulation. « *J'ai acquis la conviction*, dit l'auteur, *que le mode de gestion de nos archives constituait une enclave de "totalitarisme" dans notre espace démocratique.* »

L'ouvrage, toujours agréable à lire, apporte un autre enseignement à méditer : la machine étatique n'a pas d'états d'âmes ; quel que soit le pouvoir qui lui donne ses ordres, elle obéit. ♦

SIC (Besançon)

N.B. : *Archives interdites. Les peurs françaises face à l'histoire contemporaine*, Sonia Combe, éditions Albin Michel, 1994. Prix : 120 F. En vente à la librairie du Monde Libertaire (chèque à l'ordre de Publico). Ajoutez 10% pour les frais de port.

CIRQUE

Lettre aux gens curieux

Savez-vous qu'un cirque est actuellement installé passage Lathuile, à côté de la place de Clichy ?

Loin de faire dans le sensationnel et dans le spectaculaire des grands cirques de la télévision, une demi-douzaine de saltimbanques et cinq musiciens tziganes, dont une chanteuse, nous transportent dans un univers de fête, avec des numéros apparemment sobres.

Moi qui n'avait jamais été fascinée par le cirque et son univers de folklore et de paillettes, j'ai découvert, sous ce chapiteau ruisselant de pluie, que cela pouvait être magique, drôle et émouvant de voir des êtres

beaux et vivants, heureux d'offrir leur art aux spectateurs, de partager un moment avec eux.

Une telle richesse humaine ne se rencontre malheureusement pas souvent sur la scène parisienne, aussi ai-je tenu à vous en faire part. ♦

ALICE

(« Le Hallebardier » - Radio Libertaire)

N.B. : le cirque est en place jusqu'à la fin 1995. Entrée : 50 et 70 F. Spectacle : mercredi, 15 h ; vendredi, 20 h 30 ; samedi, 15 h et 20 h 30 ; dimanche, 15 h et 17 h.

Une co-édition Le Monde Libertaire (Paris) Alternative Libertaire (Bruxelles) à paraître en septembre 1995

Une école libertaire Bonaventure
PREMIERS PAS D'UNE RÉPUBLIQUE ÉDUCATIVE
Un livre collectif de 160 pages - 60 F.
Bon de souscription

1 exemplaire de *Bonaventure*: 50 F port compris
5 exemplaires de *Bonaventure*: 200 F port compris
10 exemplaires de *Bonaventure*: 300 F port compris

Je désire recevoir exemplaire(s) de *Bonaventure*

Mes nom et adresse:

Je joins un chèque à l'ordre de l'école *Bonaventure*

A renvoyer à *Bonaventure*, 35 allée de l'Angle 17190 Chaucre, Saint Georges d'Oléron, France

« Mots et Musiques » et Radio Libertaire (89.4) présentent :

LA 4^e FÊTE de « MOTS ET MUSIQUES »

LUNDI 19 JUIN - 20 h 30 - THÉÂTRE CLAVEL (3, rue Clavel, M° Pyrénées, 75019 Paris)

avec : Christine AUTHIER • Jean-Michel BRAC • BÉVINDA • Marcel ÉGLIN • Pierre LOUKI • Marc ROBINE • Serge UTGÉ-ROYO • Marie-Josée VILAR • Sabine VIRET • Jean-Marie VIVIER

Prix des places : 80 et 100 F. Réservation au : 43.84.70.04.

« SOCIALISME DE CASERNE »

A quoi rêvent les sectes trotskystes ?

« C'EST ÉPISEDE se situe en fait lors du XIII^e Congrès tenu du 23 au 31 mai 1924. Malgré l'insistance de Kroupskaïa, la veuve de Lénine, le Testament ne fut pas lu devant le Congrès, comme l'avait voulu le défunt leader, mais au cours d'une séance restreinte réservée au seul Comité central élargi aux "chefs" de différentes délégations régionales. Assis sur une marche, Staline apparut alors comme un homme effondré. L'intervention en sa faveur de Zinoviev et l'incompréhensible silence de Trotski le sauvèrent. A un moment décisif, cette passivité du grand révolutionnaire constitua une erreur fatale. Staline, en effet, ne "tenait pas encore totalement le Parti" et les délégués avaient été profondément remués par les recommandations de Lénine. »

C'est ainsi que Philippe Robrieux (1) raconte la séance décisive au cours de laquelle Trotski s'est fait définitivement supplanter par Staline pour la direction du Parti communiste d'Union soviétique.

A quoi rêvait le « grand révolutionnaire » pendant cet épisode décisif ? Aux nombreux services très « particuliers » que Staline avait rendus à son parti et qui ligotaient tous ses collègues ? Était-il accablé par ses propres remords ? Estimait-il être indigne de devenir le nouveau guide suprême de l'Union Soviétique, après avoir, avec son complice Lénine, écrasé la révolte des marins de Kronstadt, en mars 1921 (2), ou massacré, quelques mois auparavant, l'armée makhoviste ?

C'est peu probable, et nous ne saurons jamais rien de cet instant de méditation. Ce dont nous pouvons être sûrs, en revanche, c'est qu'à aucun moment, ni pendant, ni avant, ni après, il ne reniera les enseignements de son maître, Karl Marx.

Pas les enseignements que l'on pourrait tirer de l'obscur clarté qui se dégage de ce pavé indigeste baptisé curieusement *Le Capital*, mais de ceux qui découlent de la carrière du fondateur de la dynastie, et que l'on peut résumer par quelques formules lapidaires :

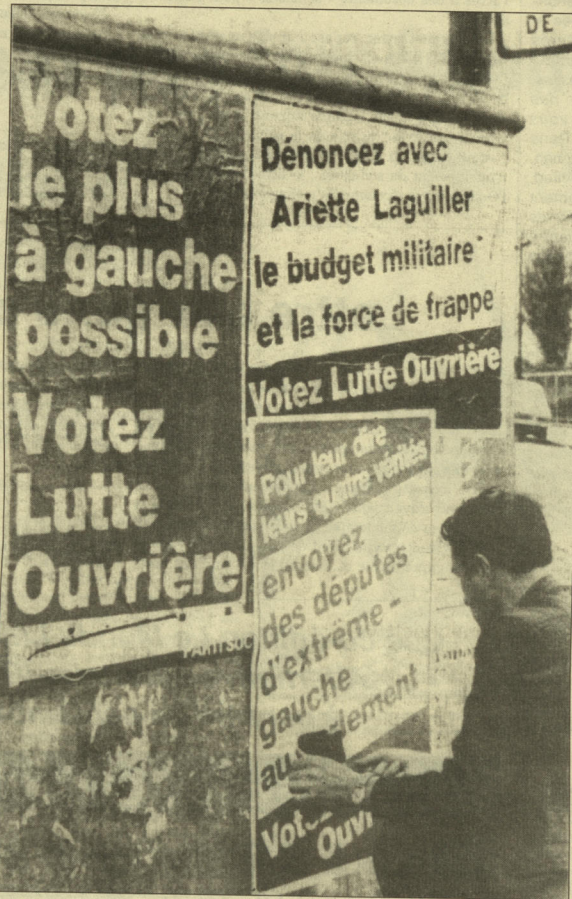
— la société capitaliste est injuste, il faut la faire disparaître ;

— pour atteindre ce but, la partie consciente de la classe ouvrière doit créer un parti politique, embryon de la future armée révolutionnaire ;

— le parti doit être commandé par des dirigeants compétents, c'est-à-dire des hommes intelligents, c'est-à-dire des intellectuels ;

— le travail de ce noyau dirigeant doit lui-même être orchestré par le plus déterminé de ces intellectuels.

On reconnaît là, bien sûr, la reproduction du modèle classique des sociétés hiérarchisées et inégalitaires. Et l'on peut se poser une première question naïve : comment peut-on constituer une société égalitaire avec des moyens inégalitaires ?



Est-ce à cela que rêvent les sectes trotskystes contemporaines ? Dans toute la littérature marxiste-bolchevique, on chercherait en vain des réflexions approfondies sur les sujets comme : le pouvoir, l'autorité, la violence, le couple liberté-égalité (3). Sauf, peut-être, et encore en prenant beaucoup de réserves, dans les premières pages de *L'Etat et la Révolution* de Lénine.

Tous les partis, toutes les sectes, issus de la *matria* marxienne (4), sont tendus vers le même but : la conquête du pouvoir. Que le tout déclaré soit la disparition du capitalisme et l'instauration du socialisme ne change rien à l'affaire. Nous avons même la « chance » d'avoir vécu, au XX^e siècle, les travaux pratiques après l'établissement de la théorie. La conquête du pouvoir n'a pas conduit à la disparition du pouvoir de certains hommes sur d'autres hommes mais à la perpétuation de ce pouvoir.

Il ne s'agit même pas d'établissement de théories sophistiquées mais de remarques de simple bon sens. Ce que Michel Bakounine avait prévu : « La conquête du pouvoir de l'Etat

par les partis socialistes ne pourrait conduire qu'à un socialisme de caserne ».

De ce socialisme de caserne, les groupements trotskystes rêvent encore. Pour rester en France, on est frappé par la perpétuation du modèle du parti conspirateur, ce qui est particulièrement vrai pour Lutte Ouvrière (dont l'adresse officielle est une boîte postale et les « dirigeants » inconnus, en dehors d'Ariette Laguiller !), et le Parti communiste internationaliste [dénommé également Parti des travailleurs, NdR], mini parti militarisé. Pour ne parler que des plus connus (5).

Toutes ces organisations exploitent le même « fonds de commerce » : dénonciation de la dérive droitière et petite bourgeoise du Parti communiste français et appel à la création d'un « grand » parti révolutionnaire. Avec en complément — ce qui nous distingue fondamentalement — un recours systématique de ces mouvements à l'Etat, et de préférence à un Etat fort. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls, mais cela seul suffirait à les classer dans le camp des idéologies politiques autoritaires.

La dernière campagne électorale pour l'élection présidentielle est venue apporter une confirmation supplémentaire de ces tendances politiques permanentes. De tous les groupements trotskystes, seul Lutte Ouvrière s'est présenté aux suffrages des électeurs. La partie « négative » de son discours était excellente : dénonciation des effets malfaisants, théoriques et pratiques, du capitalisme ; rejet des partis politiques traditionnels... Les critiques sont classiques et appartiennent à tous ceux qui se réclament du courant socialiste.

Les revendications quant à une redistribution immédiate, plus égalitaire, des richesses étaient également fort louables. Mais — car il y a un mais, et de taille — Ariette Laguiller n'a jamais (et ceci est en dehors de sa culture) proposé que cette prise en main de la vie sociale se fasse par le truchement des intéressés eux-mêmes, mais par le recours à l'Etat, considéré sans doute comme une institution neutre, même bienveillante, indépendante du corps social, capable de justice... (6).

C'est sur ce point fondamental que se sont séparés au début des années 70 (celles du XIX^e siècle) les deux branches du mouvement socialiste : le courant autoritaire et le courant libertaire. On peut d'ailleurs s'étonner, en cette fin de XX^e siècle, après les innombrables échecs sanglants de ses prises de pouvoir, de constater la permanence d'un courant socialiste autoritaire militant, dont on n'ose pas supposer

que ses animateurs rêvent consciemment d'exercer de nouvelles dictatures meurtrières.

Dans cette ambiance post-électorale un peu particulière que nous vivons en ce moment, les partis de gauche tentent de se faire une énième jeunesse : le Parti socialiste découvre avec délices le jospinisme (le dernier avatar démocrate-chrétien *managé* par le « couple » Delors-Aubry) ; le Parti communiste croit (ou feint de croire) à une possible remontée dans l'opinion publique ; Lutte Ouvrière va essayer de capitaliser son million et demi de bulletins de vote.

Dans le combat social, les militants anarchistes et anarchosindicalistes rencontreront, comme de coutume, des membres de ces partis et, en général, ne refuseront pas les combats en commun contre les patrons privés et l'Etat-patron, mais ils continueront à se battre seuls contre l'Etat tout court. Et ils ne manqueront pas de rappeler que la célèbre phrase « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » signifie essentiellement que cette émancipation se produira sans les partis politiques... et entre les partis politiques ! ♦

YVES PEYRAUT

(1) Philippe Robrieux, *Histoire intérieure du Parti communiste français*, tome 1, page 286, note 81.

(2) Le 18 mars, date anniversaire de la Commune de Paris.

(3) Sur le conflit, on peut rappeler la formule percutante de Bakounine :

« L'égalité sans la liberté et la liberté sans l'égalité sont de malsaines fictions inventées par les fripons pour tromper les imbéciles ».

(4) Sans oublier les « anti » : Lassalle, Engels, Kautsky...

(5) Ceci est apparemment un peu moins vrai pour la Ligue communiste révolutionnaire, dont les thèses par ailleurs nous sont pareillement totalement étrangères.

(6) Illusion dénoncée depuis 150 ans par le courant libertaire.

SOMMAIRE

Page 1 : Non à une école à la botte des patrons !

Page 2 : Sécurité sociale : quelles revendications ? A la petite semaine : *Diplomaton cul en Chine pop* !

Page 3 : Paris : bilan de la grève de la faim des parents étrangers d'enfants français.

Page 4 : Dossier « Prison », Rendez-vous FA.

Page 5 : Henri Laborit un chercheur libertaire, Associations.

Page 6 : *Légendes d'automne* : Et si les ennemis de mes ennemis n'étaient pas forcément mes amis ! (suite p. 7).

Page 7 : *Légendes d'automne* : Et si les ennemis de mes ennemis n'étaient pas forcément mes amis ! (suite de la page 6), La raison d'Etat à l'œuvre dans la constitution de la mémoire du pays, Lettre aux gens curieux, Souscription Bonaventure.

Page 8 : A quoi rêvent les sectes trotskystes ?